

Réf: Dossier 344813

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE AGOUA-KAMBO - CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SAAK-CI »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX DJIBI  
NORD, , Lot 1244, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE AGOUA-KAMBO - CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SAAK-CI »

Objet :

- La Production agricole de culture maraichères de céréales, légumes, fruits, fleurs, plantes ornementales et autres plantes ;
- La transformation et la commercialisation de produits agroalimentaire ;
- L'élevage
- Les prestations de services liés à l'agriculture ;
- Le conseil en gestion agricole ;
- La recherche et développement de nouvelles techniques agricoles ;
- L'organisation d'événements, foires, marchés, expositions, etc ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX DJIBI  
NORD, , Lot 1244, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme AGOUA-KAMBO KOUTOUAN-BIE VIVIANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09547 du 26/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56749/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

